

De la compréhension à la diffusion du modèle coopératif

Autor(en): **Swaton, Sophie / Baranzini, Roberto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **71 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-390981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE LA COMPRÉHENSION À LA DIFFUSION DU MODÈLE COOPÉRATIF

SOPHIE SWATON

Centre d'études interdisciplinaires Walras Pareto, Université de Lausanne
sophie.swaton@unil.ch

ROBERTO BARANZINI

Centre d'études interdisciplinaires Walras Pareto, Université de Lausanne
roberto.baranzini@unil.ch

À la lecture de ce dossier, nous commencerons par un premier constat: celui des capacités innovantes et adaptatives des coopératives. Cette capacité s'étend au-delà des frontières et de la taille des coopératives et dans des secteurs variés. Les coopératives innovent désormais sur le plan des énergies renouvelables, renforçant ainsi l'intuition du modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme vecteur de la transition écologique. Mais elles se situent également dans des secteurs assez inattendus comme les coopératives funéraires au Québec. Aucun domaine ne peut être a priori écarté, à l'instar de l'informatique, tant qu'il n'est pas contraire à l'intérêt collectif. Tel est bien l'esprit des CAE, porteuse des valeurs coopératives. Néanmoins, nous relevons un deuxième point à l'issue de ce dossier: la nécessité d'une culture ESS. En effet, la méconnaissance des acteurs et des politiques est un obstacle de taille à la création des coopératives, par exemple celles d'énergies renouvelables en Europe. Il est important que les acteurs aient connaissance du modèle dans lequel ils s'affichent et des partenaires avec lesquels ils sont en réseau. À ce titre, les partenariats sont importants, avec les universitaires, les collectivités locales et surtout les citoyens.

Car, au regard de ses résultats et des valeurs promues et pratiquées, le modèle coopératif mériterait d'être mieux compris mais aussi mieux diffusé. C'est bien de la frontière de la coopération dont il est question. Peut-on exporter le modèle coopératif au-delà de ses frontières statutaires et l'étendre aux entreprises classiques? C'est une idée sous-tendue par la Manufacture ouvrière. A ce titre et au niveau suisse, il est opportun de rappeler en écho et en prolongement de l'analyse de Y. Jaggi que, contrairement à sa rivale Coop, la Migros est d'abord une société anonyme transformée en 1941 en coopérative par son fondateur. Les actions deviennent ainsi des parts sociales. Aujourd'hui, la Migros draine 27 milliards de chiffre d'affaire et embauche 82000 employés. Elle est une coopérative de taille. Mais le sait-on encore au niveau de ses clients? Pas nécessairement, même si le géant orange affiche 2 millions de coopérateurs.

Dès lors, d'une manière un peu provocatrice on pourrait se demander si, parallèlement à l'extension du modèle coopératif aux entreprises classiques, il ne faudrait pas également le

rappeler à certaines coopératives. Selon Mathieu Fleury,¹ Secrétaire général de la Fédération Romande des consommateurs (FRC), Migros est une entreprise moderne dirigée au plus haut niveau qui ne donne pas forcément au consommateur le pouvoir du coopérateur. Et Migros et Coop pourraient devenir des SA, aux antipodes d'un transfert des valeurs coopératives vers les entreprises classiques. Or, un tel cas de figure serait une catastrophe selon le directeur Migros Vaud, Marc Schaefer,² qui estime qu'ils perdraient leurs valeurs s'ils étaient rachetés par un géant comme Carrefour. Entre les géants de la distribution eux-mêmes, coopératives ou groupes, comment déplacer le curseur? Et quid des détaillants et petites coopératives absorbées par les deux géants Coop et Migros notamment dans la production des fruits et des légumes? C'est une question qui mérite d'être posée et traitée. Entre les coopératives aux pratiques de société anonyme, mais qui ne sont pas des sociétés anonymes et proposent néanmoins certaines gammes de produits labélisés commerce équitable, et les petits producteurs locaux de coopératives émergentes notamment dans la production de fruits et de légumes, comment trancher entre les «vraies» coopératives conformes aux valeurs ESS et les autres? En ce sens l'adhésion ou pas à la Chambre de l'ESS genevoise est un bon début. Or, pour l'heure, ni la Migros ni la Coop n'en sont encore membres.

La question d'une diffusion du modèle coopératif peut donc se reformuler sous l'angle politique: c'est de l'alliance du politique et de l'économique dont il est question dans la promotion d'une culture ESS qui peut s'étendre au-delà des coopératives dans une perspective élargie et fédérante. Des pistes ont été proposées au niveau suisse pour les organisations de l'ESS comme l'accompagnement, notamment pour les formations, et des collaborations avec les collectivités locales.³ A un niveau plus général, au-delà des pays et des cultures, l'enjeu consiste pour les coopératives à adhérer à des valeurs communes et à s'engager dans des pratiques respectueuses des critères de base de l'ESS. Reste à s'organiser en réseau et à mobiliser une forte volonté politique porteuse de ces projets et souhaitant véhiculer un véritable modèle économique complémentaire.

¹ Interviewé dans un reportage télévisé paru en novembre 2012 dans l'émission TTC sur la RTS. Voir la rediffusion de l'émission TTC du 12 novembre 2012 sur le site de la RTS: <http://www.rts.ch/video/emissions/ttc/4425482-dossier-vive-les-cooperatives.html>

² Interviewé dans le même reportage.

³ Voir Baranzini L. et Swaton S., 2013, «Définir la nouvelle économie sociale par les critères plutôt que par les statuts? Une analyse théorique à partir des critères retenus en Suisse par APRÈS-GE», *Cahiers du CIRTES*, pp. 53-68.